



2026-018 - Chargé-e de Communication (100 % ou à 80%)

Conditions d'accès :

Corps/Grade : Poste de catégorie A à temps non complet, ouvert aux agents titulaires de la fonction publique (État, Fonction Publique Territoriale ou Hospitalière), par voie de détachement, pour une durée de 2 ans (renouvelable) ou par contrat pour les personnes non titulaires pour une durée de 2 ans (renouvelable). Poste ouvert à temps plein ou à 80%.

Conformément aux dispositions de l'article L.131 8 du code général de la fonction publique, cet emploi est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Prise de poste : Dès que possible

Contexte et organisation :

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement. La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et cinq services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord)

Contexte du service communication

Dans le cadre de son projet d'établissement initié en décembre 2017, le Parc national de La Réunion a intégré en 2019 dans son organisation, une cellule en charge de la communication. Celle-ci, est directement rattachée hiérarchiquement au directeur de l'établissement public et composée d'un(e) responsable communication et d'un(e) chargé(e) de communication. La responsable communication est responsable hiérarchique du (de la) chargé(e) de communication.

Finalité du poste /Nature de l'activité :

Le ou la chargé.e de communication met en œuvre la stratégie de communication de l'établissement définie en amont.

Pour ce faire, il/elle met en œuvre le plan de communication, en lien avec les différents services et secteurs du Parc national, en concertation avec les unités de travail.

Il / elle conçoit et coordonne la création des supports de communication, s'assure du respect des délais et vient en support de la responsable de communication sur l'ensemble des actions de communication externe et interne.

Contenu des missions :

Rattaché.e à la responsable du service communication, le ou la chargé.e de communication a pour mission de :

- Mettre en œuvre et assurer le suivi des plans d'action de la stratégie de communication institutionnelle et autour de certains projets de l'établissement : Jours de la Nuit, ReMinat, Esprit parc national, chantiers participatifs, etc.
- Définir les besoins, rédiger les cahiers des charges, coordonner la création des supports (affiches, flyers, publications numériques, vidéos, communiqués de presse, etc), orchestrer et suivre leur diffusion.
- Produire et coordonner l'ajout et la mise à jour des contenus sur les sites web (Parc national de La Réunion et Jours de La Nuit), concevoir et animer les supports numériques.
- Community management : créer les contenus réseaux sociaux du Parc national, animer sa présence sur les réseaux sociaux, concevoir et piloter le planning éditorial sur les réseaux sociaux.
- Concevoir les newsletter internes (agent, CA, bénéficiaires Esprit parc national) en collaboration avec les différents services et secteurs.
- Piloter, coordonner et s'assurer du respect des échéances des travaux de communication menés avec des prestataires externes (graphiste, vidéaste, agence de communication).
- Rédiger et élaborer les communiqués et dossiers de presse, piloter et suivre les envois et invitations presse, coordonner de façon ponctuelle les reportages et interviews, réaliser les revues de presse.
- Veiller à la bonne organisation logistique et déploiement de la communication autour des différents événements, externes et internes, organisés par le Parc national.
- Veiller au respect des chartes graphiques qui s'imposent à l'établissement, travailler avec les services et secteurs pour assurer le respect de la charte graphique et des supports de communication

Compétences requises :

Savoirs

- Expérience en communication ;
- Connaissance du territoire réunionnais et des enjeux de valorisation des patrimoines naturels et culturels ;
- Connaissances des règles juridiques (droits d'auteur, d'image, RGPD, communication publique).

Savoir-faire

- Excellente capacité rédactionnelle (style clair, concis, journalistique et web) ;
- Maîtrise des outils : CMS (WordPress, Spip), Brevo, Indesign, suite Adobe, suite Office ;
- Expérience en coordination de production graphique et *print* ;
- Compétences en gestion de projet et respect des délais.

Savoir-être

- Autonomie, rigueur et sens de l'initiative ;
- Réactivité, capacité à prioriser et à travailler sous contrainte de temps ;
- Esprit d'équipe et aisance relationnelle ;
- Sens de la confidentialité ;

Conditions et moyens d'exercice :

- Localisation : Parc National de la Réunion – La Plaine des Palmistes
- Permis de conduire B requis ;
- Disponibilité demandée ponctuellement les week-end et les jours fériés ;

Conditions de rémunération :

La rémunération s'inscrira dans l'enveloppe projet sans qu'elle ne puisse l'excéder. Le calcul de rémunération prendra en compte l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation **sur présentation de justificatifs d'emploi sur des postes équivalents** et en référence à la grille de rémunération des personnels d'application applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).

Localisation du poste

La résidence administrative est au siège de l'établissement à **la Plaine des Palmistes**.

Modalités de dépôt de candidature :

Votre candidature (lettre de motivation, en précisant votre date de disponibilité, curriculum vitae détaillé et de la dernière décision ou arrêté de situation indiciare pour les fonctionnaires) est à transmettre à **Monsieur le Directeur du Parc national de La Réunion** :

- par courriel, avec demande d'accusé de réception, **exclusivement** à l'adresse suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr

Toute candidature transmise à l'adresse indiquée fera l'objet d'un accusé de réception automatique, envoyé à l'adresse électronique de l'expéditeur.

Date limite de candidature :

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **03 juillet 2026**.

Personnes à contacter pour informations complémentaires :

Joanne GARDAVAUD, Responsable Communication : joanne.gardavaud@reunion-parcnational.fr